

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 57 (1919)
Heft: 3

Artikel: Nouveaux abonnés
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-214463>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un campagnard engraisait un porc. Par le temps qui court, ce n'est point petite affaire. Aussi, pour que l'animal ne puisse s'échapper par les disjonctions des parois du « boiton », le campagnard avait fait un nœud à la queue de son cochon.

Et quelle terrible aventure, lorsque le porc fut à point pour la boucherie. A la vue du charcutier, la pauvre bête eut une frayeur telle, qu'elle sauta au plafond du « boiton » et fut prise dans une toile d'araignée.

Feuilleton du CONTEUR VAUDOIS

Du Jorat à la Cannebière

PAR O. BADEL

IV

La culture des oliviers intrigue nos gens. Ces arbres au feuillage grêle et argenté, rappelant étrangement celui des saules bordant les fossés et les cours d'eau de chez nous, sont aussi taillés très courts. Leur tronc énorme, leur grosse tête en massue, d'où partent les pousses, leur donnent un aspect fantastique. On ne peut comprendre comment ils peuvent vivre dans un sol absolument pierreux, une terre rougeâtre, calcinée, semblable à de la poussière de brique. D'immenses pierriers bordent les plantations, où les oliviers sont alignés comme des soldats à la parade.

On sent le voisinage de Toulon : les montagnes, émergeant sur nos têtes, se hérissent de forts ; des batteries, au ras de l'eau, longent la mer. Les yeux s'exercent à chercher dans le lointain les cuirassés amarrés dans le port. On distingue vaguement les plateformes blindées au-dessus des mâts.

L'express, lancé comme une bombe, entre en gare. Ankylosés, fourbus, nous sommes heureux de sortir de la « balançoire », qui commence décidément à n'avoir plus de charme.

La gare de Toulon est située au-dessus de la ville, immédiatement au pied des montagnes qui la dominent. Il faut donc descendre pour entrer en ville : c'est Lausanne à l'envers. Derrière, caché par les plis de l'enceinte fortifiée et les bâtiments du P.-L.-M., s'élève l'arsenal de terre, servant de dépôt d'approvisionnement pour tous les forts de la région. Il ne nous dit pas grand-chose : c'est l'autre qui nous attire.

A l'arsenal maritime de Toulon.

Quel accueil est réservé à la Chorale de Tuayre-Ville ? Comment sa demande a-t-elle été reçue ? Pourquoi n'y a-t-on pas répondu ? Dans un instant nous serons fixés. Voici les sombres murailles derrière lesquelles s'étend l'arsenal maritime. Devant, se dresse la préfecture maritime, gardée par des sentinelles, qui vont et viennent, d'un pas automatique, fusil sur l'épaule, baïonnette au canon.

C'est un moment
Bien solennel,
Bien solennel...

comme à l'arrivée du drapeau sur le front des troupes.

Personne ne rigole plus, le comité encore moins que les autres. Cette fois, c'est sérieux. Il ne s'agit pas de « caponner », comme on dit chez nous. Voulons-nous, oui ou non, essayer de voir l'arsenal maritime, ou bien faut-il imiter le renard dans la fable des Raisins, du bon La Fontaine ? Allons, Daniel, un peu d'« accouet », un moment de vergogne est vite passé !

Prenant son courage à deux mains, le directeur, flanqué du président et du caissier, s'avance, abandonnant la Chorale sur le trottoir. Aussitôt, le petit groupe est conduit au corps de garde, où a lieu un interrogatoire. Il s'agit de décliner nos qualités à l'officier du poste, lui dire ce qu'on vient faire dans ces lieux, exhiber une nouvelle pièce d'identité, délivrée par la municipalité de Tuayre-Ville et accompagnée d'un superbe brevet de vertu décerné par le juge de paix du for. Il ne manque rien à ces lettres de créance : les sceaux y sont nombreux, les signatures épatantes et les parafes merveilleux. Le diplôme de bonne conduite produit un effet magique : il est calligraphié sur papier timbré, et l'écusson vaudois brille comme un astre au milieu de sa couronne de grappes de

raisins et d'épis de blé. Cette charte éteint toutes les méfiances. Comment douter devant de pareils témoignages, lorsque le premier magistrat du Cercle déclare que la vaillante cohorte est composée de l'élite des citoyens et jouit, à juste titre, de la considération générale du public (sic). — Bravo ! monsieur le juge. — Mais la loi est formelle : l'arsenal n'est pas visible à ces heures, et il est absolument interdit d'y pénétrer.

Nous le savons bien, mais cela ne fait pas notre compte. Sur l'insistance des ambassadeurs de la Chorale, demandant à voir M. le préfet maritime, on consent à les conduire dans les bureaux de la préfecture.

Mais le préfet, dont le grade correspond à celui d'amiral, est un trop puissant personnage pour qu'on puisse l'atteindre du premier coup. Le cortège se met en marche à travers le labyrinthe des bureaux. Nous sommes d'abord arrêtés et conduits à la majorerie où un bel officier médaillé procède à un deuxième interrogatoire. Nouvelle exhibition de nos papiers d'identité. Nouveau refus, très poli.

Le premier moment de déception passé, nous insistons encore pour voir M. le préfet, en vertu du précepte : « Il vaut mieux avoir affaire au bon Dieu qu'à ses saints ». La promenade recommence, cette fois à travers les bureaux de l'escadre. Dans une antichambre, le président et le secrétaire sont gardés comme otages, tandis que le directeur pénètre dans une pièce où trône, à défaut de M. le préfet, un aimable aide de camp, son secrétaire. Tout de suite, il met à l'aise son solliciteur, le fait prendre place dans un fauteuil, lui parle de la Suisse, qu'il a visitée l'an dernier et dont il a gardé un excellent souvenir.

Notre demande, partie de Tuayre-Ville, trois semaines auparavant, avait été transmise par M. le préfet au ministère de la marine et la réponse de Paris, signée du ministre Picard, était arrivée la veille : on allait nous faire savoir qu'elle nous ouvrirait toutes les portes. Hein ? Daniel, quelle veine ! on est déprimé ! Vivent nous !...

Nous nous sommes allongé un peu sur ces formalités ; mais il était nécessaire de faire ressortir la faveur insigne qui nous est octroyée. Les Français sont de braves gens. Ce n'est pas en Allemagne ou en Italie qu'on aurait autorisé des étrangers à visiter des établissements militaires. Essayez un peu de vous introduire à Kiel ou à la Spezzia. Quel succès, pauvre ami de Morges ! Et chez nous, en Suisse, où l'on fait fi des tentatives d'espionnage, nous serions curieux de savoir ce qu'on répondrait à une société française demandant à voir les fortifications de Dailly ou du Saint-Gothard. Il n'y aurait rien de fait à Berne, à coup sûr, et il ne s'agirait pas de retourner « embêter » le commandant des forts de Saint-Maurice ou d'Andermatt, comme nous venons de le faire ici.

Enfin les grilles s'ouvrent. Nous sommes tout d'abord conduits au Musée naval. A l'entrée et le long d'un escalier monumental, sont dressées les figures allégoriques, véritables statues, décorant la proue des anciennes frégates de bois. Placées au poste d'honneur, elles assistèrent à toutes les batailles navales où la marine française a brillé d'un vif éclat.

Dans l'immense salle, sont disposés, sur des échafaudages, les modèles réduits de tous les bâtiments de guerre construits pendant plus d'un siècle, depuis les anciens navires de bois, à plusieurs batteries superposées, jusqu'aux cuirassés les plus modernes. Rien n'y manque, pas même le plus petit bout de chanvre ou la moindre poulie dans les agrès. Les chaloupes, suspendues le long des bastingages, les canons, les matelots même, charmantes figurines, à leur poste de combat, ou en train de virer le cabestan, sont frappants de vérité.

Plusieurs de ces merveilles sont l'œuvre des forçats de l'ancien bagne de Toulon.

Nos pérégrinations nous amènent au bord d'une darse où sont amarrées deux anciennes frégates de bois. Elles eurent leur jour de gloire. Aujourd'hui, elles sont transformées en casernes pour les vétérans, postes de police et de secours, écoles de matelots, etc. Ces vieux pontons démantés, couverts d'un toit, à plusieurs étages de sabords ouverts, ont un drôle d'aspect. On dirait des arches de Noé. Leur vue nous rappelle plus d'un récit ayant fait les délices de notre enfance.

Nous voici maintenant devant la flotille des torpilleurs. Ils sont nombreux. Tout est en mouve-

1 Bassin, partie intérieure d'un port.

ment à bord. Les matelots manœuvrent, sont à la théorie, astiquent. C'est une véritable ruche en effervescence. Le tube lance-torpille, disposé à la pointe du bâtiment, ne laisse voir que sa gueule menaçante, ou plutôt son bec, taillé en biseau ; le reste est couvert d'une bâche. Ces bâtiments sont de deux grandeurs ; les plus petits, désignés par un numéro seulement, servent à la défense des côtes ; les plus gros, portant un nom, sont construits pour la haute mer.

Est-il possible que des joujoux pareils puissent, en un instant, anéantir les cuirassés les plus formidablement défendus ? Leur coque noirâtre, allongée, rasant l'eau, leur donne l'air surnois et traître de ces abominables petits « cabots » qui se traînent sur le sol pour venir vous « biftecker » lâchement les mollets.

Auprès d'eux, s'alignent les contre-torpilleurs ou destroyers, navires de même forme, mais plus gros, marchant à une plus grande allure, et chargés d'empêcher les torpilleurs d'accomplir leur œuvre néfaste. Cette flotille est également en pleine activité. Les matelots cessent un instant leur travail pour lorgner tous ces terriens alignés sur les quais.

Mais un spectacle impressionnant nous attire d'un autre côté. Au fond d'un bassin de maçonnerie dont on a enlevé l'eau, gît, sur des cales de bois, un poisson monstrueux, une baleine rouge, ayant une sorte de bosse sur le dos, des nageoires à la queue, la tête allongée. C'est un sous-marin, le malheureux *Farfadet*, qui s'est échoué, le 6 juillet 1905, au fond de la rade de Bizerte, et dans lequel 13 marins trouvèrent la mort. Il vient d'être réparé ; on lui donne une dernière couche de vernis. La bosse qui le surmonte est le dôme du capot par lequel on pénètre à l'intérieur. Nos gens, en contemplation autour du bassin, ne peuvent se décider à poursuivre leur chemin. C'est fort heureux d'avoir eu l'occasion de trouver ce sous-marin en cale sèche. Dans l'eau, nous n'en aurions rien vu, du moins pas grand-chose.

A l'essai. — Des jeunes gens étaient en forêt à la recherche des champignons ; ils en trouvaient un grand nombre d'une certaine sorte, mais ne la connaissant pas, n'osaient continuer la récolte. Mais voici qu'une paysanne arrive sur leur chemin.

« Tiens, dit l'un d'eux, elle va nous renseigner. »

— Dites-moi, ma bonne dame, connaissez-vous les champignons ?

— Oh ! certainement, messieurs.

— Eh ! bien, pouvez-vous nous dire si cette espèce est bonne à manger, ou non ?

— Que oui, qu'elle est bonne, puisque il y a qu'éque temps je ne la connaissais pas, alors on en a envoyé un petit panier au ministre ; y les ont mangés et pas un n'a été malade. — P.

Grand Théâtre. — Ce soir, M. Bonarel nous redonne *Les femmes savantes*, de Molière, et *L'été de la St-Martin*. Ce fut, jeudi, un très vif succès. Demain, dimanche, en matinée et soirée, *Marceau*, drame militaire à grand spectacle.

Nouveaux abonnés. — M. Gust., Pittet. Paudex. — Mme Amiguet-Petter, Lausanne. — J. Burnens, Berne. — Samuel Marguerat, à Savuit s. Lutry. — Oscar Thonney, Vulliens.

Théâtre de Lausanne

Vendredi 24 janvier

Dernière représentation de

Jean-Louis aux frontières

pièce villageoise en 4 tableaux, de M. M. Chamot

Kéfol NEURALGIE MIGRAINE BOITE FR. 180 TOUTES PHARMACIES

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

LAUSANNE. — IMPRIMERIE ALBERT DUPUIS